

Arabesques

N° 30 avril - mai - juin 2003

3 Système universitaire de documentation

 www.sudoc.abes.fr

Déploiement

au 2^e trimestre

Les deux groupes du 2^e cercle



Plan de Rome de Paul Bigot
Le Tabularium - Archives d'État

Sudoc, sciences humaines et sciences de l'homme

Aperçu(s)

- 4 Catalogage centralisé dans une grande université
- 6 Réseaux en Alsace
- 10 Sciences de l'homme... et de la société à Poitiers
- 13 Caen : le bon plan
- 13 Un CTD à la BMIU
- 15 Sciences humaines à Saint-Étienne



Le libraire
André Martins de Barros

20 Agenda

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



Éditorial

Le Sudoc a fait peau neuve, en ce début d'année, en passant d'un système propriétaire à un système ouvert fonctionnant sur des machines plus puissantes.

Si les premiers mois de 2003 n'ont pu peut-être, ce qui est inhérent à de tels bouleversements, montrer encore aux utilisateurs les bienfaits de cette évolution, les tests techniques ont vérifié l'augmentation réelle des performances.

Par ailleurs, le réseau s'agrandit. D'ici juillet, 18 établissements, après avoir été formés, auront démarré leur catalogage dans le Sudoc. De plus, l'accroissement du nombre de bibliothèques intégrant le Sudoc et montrant le rôle fédérateur qu'il joue, en est également une preuve. Les témoignages présents dans ce numéro l'illustrent.

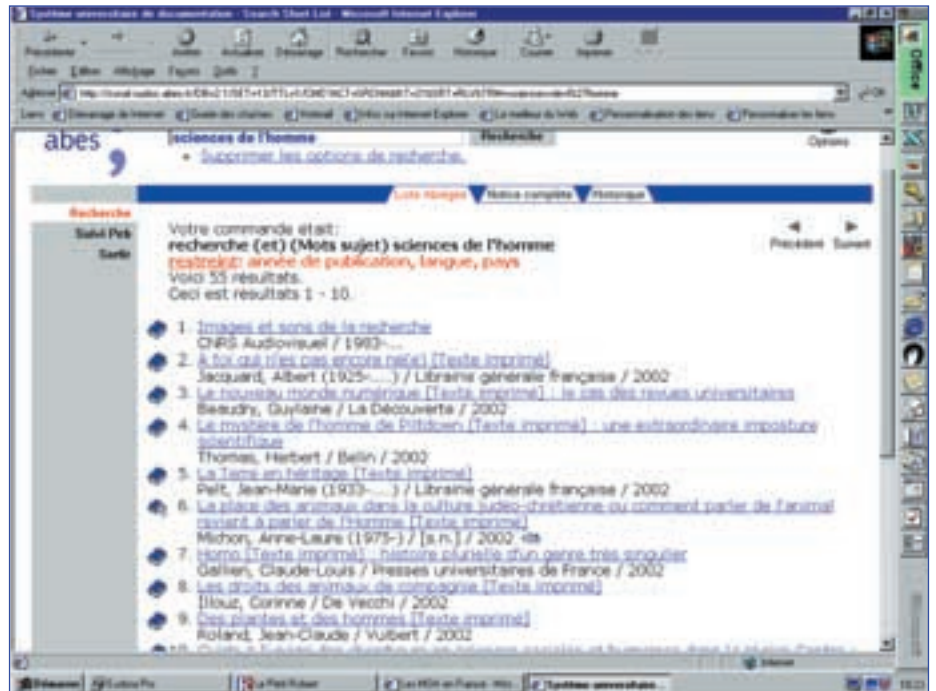
L'animation du travail en réseau est aussi un aspect essentiel du bon fonctionnement de la base de données comme le montre l'organisation des 2^{es} Journées réseau. Enfin, d'autres projets reflètent l'importance des attentes des utilisateurs et l'effort que l'ABES fait pour répondre à ces attentes : projet d'un portail documentaire, participation à la préparation d'une base en unicode permettant l'intégration d'autres écritures...

Sabine Barral
Directrice de l'ABES

Sommaire

- 3 Journées réseau 2003
- 3 Déploiement au 2^e trimestre : les deux groupes du deuxième cercle
- 4 Catalogage centralisé dans une grande université
- 6 Réseaux en Alsace
- 10 Sciences de l'homme... et de la société à Poitiers
- 13 Caen : le bon plan
- 13 Un CTD à la BMIU : ou du désir de «faciliter les études des habitants, des professeurs et des étudiants» à la création d'un centre technique du document
- 15 Sciences humaines à Saint-Étienne : une collaboration documentaire réussie
- 16 Réalisations et projets documentaires après un centenaire À l'Académie nationale de médecine en 2003
- 18 Numérisation à Lille ou la nécessité d'une collaboration active
- 20 Agenda

Ci-dessous  www.sudoc.abes.fr



«Le fils qui a tué sa mère pour un fruit du jaquier»


«O filho que matou a Mãe por um bago de Jaca» ; xylogravure du «folheto» écrit par le poète Apolônio Alves Dos Santos et exposée, au Brésil, au centre de littérature de cordel à l'université fédérale de Campina Grande.

Photo (Paraíba juil. 2001) de Manuela Fonseca Dos Santos
Fonds Raymond-Cantel de la MSHS de Poitiers

Systeme universitaire de documentation

 www.sudoc.abes.fr

Journées réseau 2003

Ces 2^{es} *Journées réseau Sudoc* se sont tenues les 20 et 21 mars derniers. Elles ont été comme l'année précédente «l'occasion de faire le point sur le réseau, la base et les services du Sudoc, d'évoquer les perspectives de développement et d'évolution, d'échanger les points de vue sur les règles de production dans la base». S. B.  Sabine.Barral@abes.fr

Se mettre en six

Les participants aux *Journées réseau Sudoc* ont débattu ensemble, le jeudi 20, de six thèmes différents.

1. Le réseau a été envisagé sous plusieurs angles. Après avoir fait **le point** sur le réseau existant, les intervenants ont abordé **le deuxième cercle** de déploiement d'établissements, avant de traiter du **Sudoc-PS** (Système universitaire de documentation pour les publications en série), puis du **RCR (Répertoire des centres de ressources)** et des rapports avec le **RNBCD (Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation)** géré par la BNF, et enfin **des extensions de licences**.

2. La base de données a été examinée **dans son ensemble**, et plus particulièrement dans les changements apportés par l'installation du nouveau système (les index par exemple) ; puis il a été question des **réservoirs internes et externes**.

3. Les formats ont donné lieu à trois points différents : **les formats bibliographiques,**

les formats d'autorité et les formats d'affichage.

4. Les produits ont été présentés en quatre sujets : le point sur **Myriade et Docthèses**, la **typologie** des produits demandés, le lancement d'une **enquête** sur les produits et la présentation de l'outil **webstats**.

5. Les projets en cours ont permis de parler du **portail** documentaire : métamoteur, droits d'accès...

6. L'évolution du système a également été l'occasion de faire le point sur deux sujets : **Unicode** et les projets d'amélioration avec la mise en place d'un **groupe de travail**.

Se couper en quatre

Les participants ont travaillé par groupe, durant la journée du 21.

1. Les coordinateurs du Sudoc ont débattu de l'accès au catalogue via Z39.50 et du prêt entre bibliothèques – avenir de Pebnet, utilisation du PEB via le catalogue public, articulation PEB/PIB.

2. La réunion annuelle des centres régionaux du Sudoc-PS s'est tenue à cette occasion.

3. Les coordinateurs du Sudoc et les responsables des CR du Sudoc-PS se sont réunis autour d'une table ronde consacrée au **catalogage hors collections**.

4. Les responsables des CR du Sudoc-PS et des responsables de catalogage de BU intéressés se sont réunis autour d'une **table ronde sur le traitement des titres de collections**.

Produits dérivés

L'ABES a la charge d'éditer ou de coéditer tous les produits dérivés issus du catalogue du Sudoc et utiles pour les membres du réseau : déchargement de notices, listes imprimées ou imprimables, etc.

Les commandes sont effectuées en ligne par les coordinateurs du Sudoc des établissements déployés ou par les responsables des *centres régionaux* du Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les publications en série). Le coût de ces prestations est consultable sur le site de l'ABES, dans la rubrique « Tarifs ». Certaines prestations nécessitent la signature d'une convention entre l'établissement demandeur et l'ABES.

Par ailleurs, deux cédéroms sont disponibles : *Docthèses* et *Myriade* ; ils sont réalisés et commercialisés par la société Bibliopolis – 12 rue de la Montagne-Sainte-Geneviève 75005 PARIS – à laquelle les demandes d'abonnement doivent être adressées. Les éditions commercialisées les plus récentes sont *Docthèses 2002-2* et *Myriade 2002-2* ; les données ont été extraites en décembre 2002.

Docthèses comprend l'ensemble des notices bibliographiques des thèses soutenues en France, *Myriade* celles des publications en série enregistrées dans le catalogue du Sudoc.

A. B.  Aline.Bretagnolle@abes.fr

Déploiement au deuxième trimestre

En 2003, le Système universitaire de documentation, le Sudoc, se déploie dans des établissements ou organismes qui forment «le deuxième cercle de déploiement» de son réseau ; ils ont été répartis en deux groupes, quant au déroulement du calendrier – formations des personnels, installations des licences WinIBW, etc.

Dix sessions de formations sont organisées à Montpellier pour les 100 personnes à former dans les deux groupes. À la différence du premier cercle, toutes les formations sont cette fois-ci assurées par le personnel de l'ABES.

Les deux groupes du deuxième cercle

1^{er} groupe

 Déroulement du 3 février au vendredi 4 juillet

 Démarrage le lundi 19 mai

Établissements ou organismes concernés

Bordeaux

Institut d'études politiques – IEP

Lyon

École nationale supérieure de sciences – ENS de sciences

Paris

Bibliothèque du Collège de France

et bibliothèque byzantine

Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe

Bibliothèque universitaire des langues

et civilisations


Saint-Étienne

École supérieure de commerce – ESC

École nationale d'ingénieurs – ENI

École des mines

2^e groupe

 Déroulement du 31 mars au jeudi 31 juillet

 Démarrage le 7 juillet

Établissements ou organismes concernés

Brest

Centre européen de documentation de la mer – CEDM

Lyon

École centrale

Paris

Centre national des arts et métiers – CNAM

École centrale

École nationale des chartes

Médiathèque de l'Institut Pasteur

Rennes

École nationale supérieure

agronomique – ENSA

Institut national des sciences appliquées – INSA

Rouen

Institut national des sciences appliquées – INSA

Sudoc, sciences humaines et sciences de l'homme Aperçu(s)

Arabesques s'est intéressé, successivement, à la documentation en pharmacie et odontologie, puis en droit, sciences économiques et gestion, et dernièrement en sciences – Universités de technologie et INP, SICD scientifique et sections sciences de SCD... Sont concernées, dans ce 30^e numéro daté avril - mai - juin 2003, les sciences de l'homme. Vaste sujet !

Le dictionnaire indique : *Sciences de l'homme, sciences humaines*, qui étudient l'homme (ex. anthropologie, histoire, psychologie, sociologie, linguistique...) – *Le Petit Robert*. S'intitulent *sciences de l'homme*, des UFR – à Caen, Tours, Besançon... – un institut, un réseau qui regroupe des MSH – Maisons des sciences de l'homme d'Alsace, d'Aquitaine, de l'Orient et de la Méditerranée, etc. – et des Maisons de la recherche, de la ville, de l'archéologie... Voir p. 9.

Et la documentation dans tout ça ? Généraliser la centralisation du catalogage au service commun de la documentation s'impose comme une évidence, à Lille III, université de «sciences humaines, lettres et arts» ; où l'on s'intéresse vivement à la question de la numérisation – p. 4 & 18. En Alsace, le projet documentaire de la MISHA mobilise les énergies, particulièrement au SCD de Strasbourg II.

À Poitiers, on considère que les deux piliers des MSH sont la documentation et le service informatique et à Clermont-Ferrand, on est passé, en cent ans, du désir de «faciliter les études des habitants, des professeurs et des étudiants» à la création d'un centre technique du document. Enfin, «trois périodiques de sciences humaines ne se trouvent qu'à Saint-Étienne»...

Ce qui suit n'est, évidemment, qu'un aperçu – ou plutôt des aperçus – de la question de la documentation en sciences de l'homme ; une partie émergée de l'iceberg ! Nous y reviendrons.

 Sylvette.Salvit@abes.fr

Catalogage centralisé dans une grande université

S'SINT EVANJIL SLON SIN MATIU

èrtradui in pikar anmyinnoué par

Edouèr Paris

d'Anmyin



Centre d' Etudes Picardes de l' Université de Picardie,
Amiens, 1988

Le Saint Évangile selon saint Matthieu - Traduit en picard amiénois d'après la version française de Lemaître de Sacy par Edouard Paris, d'Amiens - Londres 1863. Nouvelle édition illustrée de gravures de Rembrandt, réalisée par le Centre d'études picardes de l'Université de Picardie.

Lille III - Bibliothèque Albert-Marie-Schmidt

Ex-site pilote, le service commun de la documentation de l'Université Lille III – *Sciences humaines**, lettres et arts – fait désormais figure de «vieux routard» du Système universitaire de documentation, le Sudoc. Au titre des effets bénéfiques de la participation à ce dernier, *Arabesques* avait déjà noté les débuts de la mise en place d'un service de catalogage centralisé pour les bibliothèques d'UFR, les BUFR.

Réseau documentaire autour d'un outil commun

Le SCD de Lille III est en effet composé, d'une part, de la bibliothèque centrale (BC) et, d'autre part, de bibliothèques de composantes (UFR et centres de recherche), dont les fonds sont estimés à environ **250 000 volumes** (environ **500 000 pour la BC**). **Ces bibliothèques sont totalement hétérogènes** par leur taille, leur fonctionnement, le personnel qui y est (ou non) affecté, l'orientation de leurs fonds (1^{er} et 2^e cycles ou recherche), l'origine de leurs finances – crédits d'UFR,

du CNRS, etc. C'est essentiellement autour de l'informatisation de ces catalogues que le SCD de Lille III a pris vie¹. En 1995, le choix du système informatisé de gestion de bibliothèques (SIGB Horizon de la société Dynix) s'est fait en concertation avec les bibliothèques de composantes et, dès 1996, **douze** d'entre elles ont été formées au format LC-Marc et au module de catalogage par du personnel de la BC. Ceci a également permis de rappeler la **nécessaire conformité aux normes** de catalogage et d'homogénéiser les niveaux de formation. Par la suite, intéressées par le signalement de leurs fonds dans un catalogue visible par toute la communauté universitaire locale, mais aussi à l'extérieur, d'autres bibliothèques ont souhaité tenter l'expérience. **Vingt-deux bibliothèques** ont aujourd'hui la totalité ou une partie de leurs fonds présents **dans Horizon – 129 000 titres, 148 000 exemplaires**. Les dix nouvelles bibliothèques qui sont entrées en jeu, depuis 1996, ont elles aussi, chacune à leur tour, bénéficié d'une formation assurée par du personnel de la bibliothèque centrale.

Début du catalogage centralisé

La présidence de l'université a souhaité que le service traitant les commandes et la réception des ouvrages des bibliothèques d'UFR emménage au sein de la bibliothèque centrale. Dans le même temps, le SCD de Lille III était choisi comme site pilote pour l'expérimentation du Système universitaire de documentation. En septembre 2001 était créé à la BC un poste de BAS (bibliothécaire adjoint spécialisé) obtenu en raison de l'effort particulier de coopération fourni par la BC envers les bibliothèques de composantes. Ce poste, entièrement consacré aux bibliothèques d'UFR, était la dernière condition nécessaire pour permettre la mise sur pied d'un début de catalogage centralisé. Le poste de BAS est affecté à 80 % au catalogage centralisé, le reste étant dévolu à des tâches d'administration de la base des bibliothèques de composantes – entre autres, saisie de PPN (Pica Production Number) dans les notices qui n'en ont pas pour préparer la remontée des exemplaires, projet pour lequel le SCD est site pilote, et la reprise des données des BUFR dans le Sudoc. Comme il n'était pas question de forcer le mouvement, l'opération a démarré sur la base du volontariat. **Cinq BUFR** se sont portées volontaires² ; les bibliothèques de centres de recherche, dont les commandes et la réception d'ouvrages ne sont pas centralisées, ont pour l'instant été exclues de l'opération pour des raisons d'organisation matérielle et de comptabilité distincte. Plus de 1 500 titres, d'octobre 2001 à octobre 2002, ont ainsi été catalogués dans le Sudoc pour quatre de ces cinq BUFR. La spécialisation de leurs fonds pouvait faire craindre un taux de création très élevé, or le taux de recouvrement est excellent, ce qui est explicable entre autres par la présence des CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) dans le Sudoc et par la richesse complémentaire des bases externes accessibles via Z39.50 : 3,6% seulement de créations ex-nihilo (notices ne se trouvant ni dans le Sudoc, ni dans les bases externes).

En 2003, deux nouvelles bibliothèques, ont décidé de se joindre à l'opération : celle du **département d'études musicales** de l'UFR Arts et culture et celle de l'UFR des **langues étrangères appliquées** – LEA. Par ailleurs, une **politique de rétroconversion des catalogues des BUFR** a été initiée en octobre 1997 avec la création de deux postes de BAS contractuels, recrutés et formés par la BC, initialement payés par l'université mais aujourd'hui par la bibliothèque centrale. Ces contractuels effectuent le catalogage rétrospectif directement dans le SIGB.

Une évidence

Mais devant le nombre très important de créations qu'ils sont amenés à faire (70 %) et le taux également très élevé de créations en catalogage courant non centralisé (70%), une évidence s'impose : **généraliser le catalogage centralisé pour les BUFR**, tant pour le catalogage courant que rétrospectif, offrirait d'énormes avantages.

1. **Le taux de création chuterait** de façon remarquable.
2. Cela permettrait une meilleure **rationalisation** du travail et une plus grande homogénéité du catalogage, à travers l'obligation de respecter les contraintes liées au travail en réseau au sein d'un réseau national et avec la diminution du nombre de catalogueurs intervenant en catalogage dans cette base.
3. Cela permettrait aux responsables des bibliothèques de composantes de se **libérer du temps** pour se consacrer à d'autres projets plus en rapport avec les aspects les plus pointus de leurs disciplines – formations spécialisées à destination des usagers, mise en place de sites web, etc.
4. Cela assurerait une **meilleure lisibilité** de la richesse de leurs fonds.

5. Cela faciliterait la **conversion des bases** en Unimarc, ce qui implique un lourd travail de formation pour les personnels de bibliothèques de composantes qui, pour certains d'entre eux, n'ont aucune formation bibliothéconomique de base.

En revanche, il est évident que cela aurait pour inconvénient de surcharger encore davantage le **travail des coordinateurs** : travail de vérification quotidien du catalogage courant, des notices reçues à la suite des fusions dans le Sudoc et qui présentent parfois des erreurs manifestes – éditions différentes, notices multivolumes qui écrasent des notices individuelles et inversement, ou tout simplement amélioration conséquente de la qualité de ces notices, etc. Et cela ne pourrait surtout pas être réalisé sans moyens humains et financiers. Le coût du catalogage centralisé est en effet à la charge de la bibliothèque centrale et il faudrait que la BUC dispose par ailleurs d'un ou deux postes supplémentaires de BAS pour pouvoir mettre en place un catalogage centralisé généralisé et satisfaisant pour toutes les bibliothèques de composantes.

S. Demange-Marchal

✉ Sophie.Demange@univ-lille3.fr

F. Tayara

✉ Francoise.Tayara@univ-lille3.fr

SCD de Lille III

Sophie Demange-Marchal

SIGB Horizon

☎ 03 20 41 70 25

Françoise Tayara

coordinatrice pour le Sudoc

☎ 03 20 41 70 33

1 Cf. *Arabesques* n° 14 avril - mai - juin 1999

2 Les BUFR d'anglais, d'études germaniques et scandinaves, de philosophie, de langues et cultures antiques et de lettres modernes.

Philippe Rousseau, président de l'Université Lille III – Charles-de-Gaulle – Sciences humaines, lettres et arts

Jean-Paul Chadourne, directeur du service commun de la documentation

SCD ✉ <http://www.scd.univ-lille3.fr/scd.html>

✉ Avenue du Pont-de-Bois BP 99 - 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

*** Sciences humaines**

À Lille, sous forme d'un GIS, groupement d'intérêt scientifique, en cours de constitution, « en application des orientations ministérielles inscrites dans le programme "réseau des Maisons des sciences de l'homme" et ainsi que dans le cadre du contrat de plan État/région 2000-2006 », la *MSH- Institut international Érasme* en projet – <http://www.msh-reseau.prd.fr> – doit fédérer le CNRS et les sept universités régionales, à savoir l'Université d'Artois, la *Fédération universitaire polytechnique de Lille* – « La Catho » –, Lille I, Lille II, Lille III, l'Université du Littoral-Côte d'Opale et celle de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

L'Institut international Érasme a pour objectif de valoriser le potentiel de la recherche du Nord-Pas-de-Calais, dans le domaine des **sciences humaines**. Il est principalement centré sur trois thématiques :

- « **Cognition, comportements, éducation** »
- « **Théories, pratiques, méthodologies** »
- « **Traditions, identité, échanges** ».

Il partage avec l'Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles, l'IFRESI, deux thématiques « **Éthique, action publique, santé** » et « **Société de l'information et de la communication** ».

L'accent est mis sur la structuration transversale et la dynamique de la recherche, dans le cadre d'une interdisciplinarité et d'une internationalisation des programmes.

Anne-Sophie Dammaretz-Forbras ✉ forbras@univ-lille3.fr
 ☎ 03 20 41 67 34 📄 64 60



Le Palais universitaire, conçu par l'architecte Otto Warth et inauguré en octobre 1884, est le bâtiment principal de tout un campus organisé autour de jardins et qui constitue à l'heure actuelle le vieux campus, partagé par l'UMB et l'ULP. Dans sa décoration intérieure, notamment la cour principale (improprement nommée aula), l'architecte a utilisé un vocabulaire nettement inspiré de la Renaissance italienne (Palladio) combiné avec des peintures de style pompéien. Facade principale du Palais universitaire avec la devise « LITTERIS ET PATRIAE » et le groupe restauré en 2002 d'Athéna et les arts. Photo Miléna Perraud

Universités alsaciennes

Université de Haute-Alsace – UHA
 Strasbourg I – Louis-Pasteur – ULP
 Strasbourg II – Marc-Bloch – UMB
 Strasbourg III – Robert-Schuman – URS

UHA « Le cap des 8 000 ! [...] 8 025 étudiants dans une université pluridisciplinaire implantée à Mulhouse et Colmar. [...] Les inscriptions témoignent d'une parité entre les hommes et les femmes... »

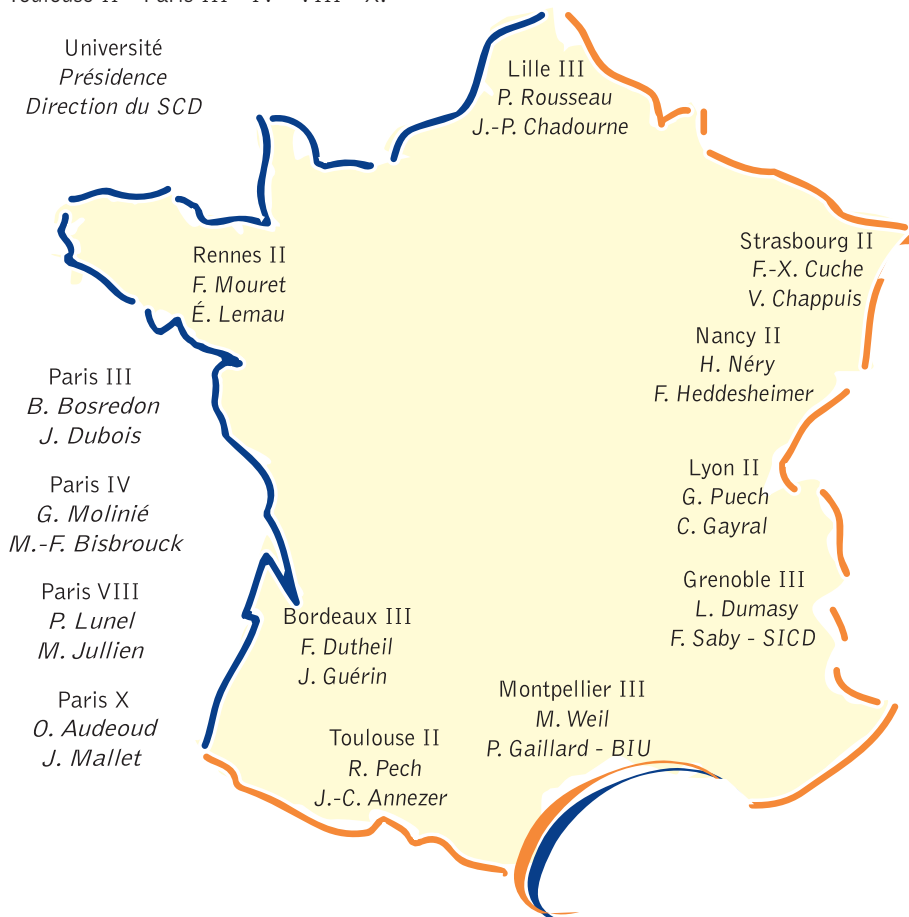
ULP « 17 121 étudiants en [...] santé : chirurgie dentaire, médecine, paramédicale, pharmacie ; sciences et technologies : astronomie, biologie, biotechnologie, chimie, électronique, environnement, géosciences, informatique, mathématique, mécanique, physique, technologie ; sciences de l'homme et de la société : communication scientifique, géographie, psychologie, sciences de l'éducation, économie et gestion. [...] On note une quasi-parité entre les hommes et les femmes... »

UMB « 12 861 étudiants en [...] langues, lettres, histoire, arts, philosophie, sciences du sport, théologie... [...] Les inscriptions des femmes (en pourcentage) sont en diminution... »

URS « 8 736 étudiants en [...] sciences juridiques, politiques et administratives, sciences commerciales et de gestion, sciences technologiques, sciences humaines et sociales. [...] La légère prédominance féminine s'accroît et gagne tous les cycles... » Cf. *Dossier de presse : inscription des étudiants des quatre universités alsaciennes*, jan. 2003

*** Sciences humaines**

Typologie des universités - Cf. carte dans le n° 26 d'Arabesques. Source : « MEN - centre de documentation de la DPD » – MJENR. *Dominante lettres/sciences humaines* : Bordeaux III - Grenoble III - Lille III - Montpellier III - Lyon II - Nancy II - Rennes II - Strasbourg II - Toulouse II - Paris III - IV - VIII - X.



Réseaux en Alsace

A Strasbourg, le service commun de la documentation de l'université de sciences humaines – Université Marc-Bloch depuis octobre 1998 – est une création récente puisqu'il vient de fêter son dixième anniversaire. Il présente de nombreux caractères originaux et atypiques, fruits des circonstances de sa naissance et de son processus de composition. En effet, **le site documentaire strasbourgeois est l'un des plus importants qui soit en France en sciences humaines**, par la présence de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS), qui joue depuis longtemps le rôle de bibliothèque centrale. Toutefois l'université est également riche de nombreuses bibliothèques spécialisées d'instituts, héritage de la Kaiser Wilhelmuniversität, et qui ont été régulièrement augmentées par les chercheurs allemands et français, au gré des **bouleversements de l'histoire**. Ce sont ces bibliothèques d'instituts qui ont d'abord composé le substrat des collections du SCD qui les a intégrées, refondues et modernisées progressivement.

En 2003, le SCD offre environ 400 000 volumes et 2 719 périodiques en sciences humaines et sociales, pour la majeure partie en libre accès. Ses collections sont éclatées entre six structures, elles mêmes réparties sur deux campus, proches l'un de l'autre, au centre de la ville. **À l'Esplanade** – campus des années 60 – se trouvent la bibliothèque des sciences sociales, la bibliothèque du Portique – Philosophie, lettres anciennes et modernes, STAPS, musicologie –, la bibliothèque « 1er cycle **U2/U3** », commune avec l'Université Robert-Schuman, et la **dernière née, la bibliothèque des langues** (anglais, allemand, langues méridionales) inaugurée au printemps 2002. **Au Palais universitaire**, ancien bâtiment collégial des Facultés de l'Université allemande, érigé dans les années 1880 dans un style inspiré d'un palais génois et doté d'un décor pompéien restauré pour partie il y a peu, les collections se répartissent entre la bibliothèque des **arts** – histoire de l'art et arts plastiques – et les bibliothèques d'histoire et d'archéologie – une bibliothèque centrale créée par le SCD

et douze bibliothèques de recherche, intégrées mais non encore fusionnées. Cette dernière structure documentaire est en voie de réorganisation avec l'émergence de **la MISHA, la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace**. Cf ci-après.

La création de la maison des sciences de l'homme et la préparation de la **fusion des bibliothèques d'histoire** ont accéléré le processus de reprise des fichiers papier (hérités des anciennes bibliothèques refondues) que mène le SCD depuis quelques années, à côté du traitement des entrées courantes – 205 000 notices à l'heure actuelle dans notre base AB6. Le SCD a déposé un dossier pour la **numérisation des fiches en papier** auprès de la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, en 1998. Il en a résulté un financement pour le traitement d'une première tranche de 40 000 notices en 2000. Cette opération a mis en évidence la richesse et l'originalité de nos collections en sciences humaines : sur l'ensemble du lot, 25 000 notices n'ont pas été retrouvées sur les bases sources par la société Pritec – essentiellement les collections allemandes. **Ces notices ont été versées dans le Sudoc et ont contribué ainsi à l'enrichir de titres que ne possèdent pas les autres universités françaises en raison du passé particulier des universités strasbourgeoises**. Deux tranches supplémentaires ont été financées les années suivantes par le Ministère pour 15 000 et 17 000 notices, avec un accent particulier mis sur les collections de sciences de **l'Antiquité**. Entre temps, le SCD de **l'Université Marc-Bloch (UMB) a intégré le Système universitaire de documentation**, le 20 janvier 2002, dans le cadre du groupe des premières bibliothèques « hors source ». Le versement initial n'a pas encore eu lieu mais les catalogueurs des structures travaillent régulièrement dans le Sudoc et sont en mesure d'en apprécier déjà

certaines avantages. Au terme d'une année, il est certes encore difficile de tirer un bilan mais les opérations de numérisation des fichiers ne seront pas renouvelées. Des tests sur quelques fonds spécialisés ont montré dans certains cas jusqu' à 70 % de taux de « recouvrement » entre nos collections et celles présentes dans le Sudoc. Toutefois il est largement moindre pour certains **fonds de recherche issus des collections allemandes**.

Il est trop tôt pour apprécier tous les changements que cette intégration pourrait entraîner sur les pratiques et le travail quotidien des personnels des bibliothèques. Si l'on a gagné incontestablement du temps en catalogage, l'idée de centraliser en conséquence ce dernier, en un ou deux seuls endroits, se heurte à l'extrême dispersion de nos structures. De même, toute une réflexion est à mener autour de ce qu'il faut ou non traiter dans le Sudoc. Y signaler les fonds de recherche ou les fonds spécialisés nous paraît **une évidence**. En revanche, les manuels et ouvrages généraux y sont souvent déjà présents et il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter. Il en va de même pour les simples rééditions sans additions ou corrections. Le SCD de **l'UMB ne possède d'ailleurs pas de service de prêt entre bibliothèques, cette fonction étant assurée par la BNUS**.

Enfin, l'existence de la MISHA n'est pas sans soulever des questions au sujet du traitement de la documentation concernée, laquelle relève de trois universités différentes et de deux SIGB. Un **cas d'école** inédit !

V. Chappuis

 chappuis@umb.u-strasbg.fr

*François-Xavier Cuche, président de l'Université Strasbourg II – Marc-Bloch
Vincent Chappuis, directeur par intérim du service commun de la documentation
SCD ☎ 03 88 41 74 24 ou 25 97 12 📠 60 23 34
📍 22 rue Descartes 67084 STRASBOURG CEDEX*

La Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace

Une opération consacrera le **redéploiement d'une partie de l'outil documentaire** de l'UMB à l'horizon 2006 : la construction de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace, la MISHA. **Il s'agit d'un projet scientifique inscrit au contrat triennal de Strasbourg – Ville européenne (2000-2002), soutenu par les quatre universités d'Alsace et le CNRS et dont l'UMB est l'établissement porteur.*** L'opération se traduira par la construction au cœur du campus central de Strasbourg d'un bâtiment de 4 940 m² SU dont 1 382 m² dévolus à une bibliothèque – Coût d'investissement global : 12 millions d'€ dont 1,98 million d'équipement. La programmation a été validée en novembre 2002 et **l'architecte** doit être choisi en **avril 2003**. La MISHA s'inscrit dans le réseau national des Maisons des sciences de l'homme – Voir ci-après « **carte et charte** » des MSH. Son objectif est de fédérer et de valoriser un potentiel exceptionnel et de niveau européen de recherche en sciences humaines et sociales présent en Alsace, notamment dans les domaines des études européennes et des sciences de l'antiquité.

En tant que Maison, la MISHA hébergera deux types d'ensembles : un noyau d'unités de recherche structurées aux compétences reconnues susceptibles de trouver dans cette implantation les conditions d'un nouveau développement (moyens accrus et synergie interdisciplinaire) ; des groupes de projets portés par des unités ou des parties d'unités retenus pour leur caractère innovant et interdisciplinaire, hébergés pour des durées limitées. Elle fournira ainsi un lieu de travail et des fonctions nouvelles actuellement en nombre insuffisant : espaces affectés à des groupes de projets à durée déterminée ; espaces de travail réservés aux doctorants ; **bibliothèque**



Aula du Palais avec le décor de style pompéien, quelques moulages de sculptures grecques issues des collections de l'université et la statue de Ramsès II ramenée d'Égypte par Pierre Montet.
Photo Miléna Perraud

de recherche ; salles de conférence, table ronde, réunions ; espaces de valorisation scientifique, lieux de convivialité.

En tant que Maison interuniversitaire, la MISHA assurera l'interface entre les différentes structures de recherche de la région ; elle sera une plate-forme pour répondre aux actions concertées incitatives (ACI) concernant les jeunes chercheurs et les projets innovants et sera amenée à jouer un rôle essentiel dans la formation des doctorants.

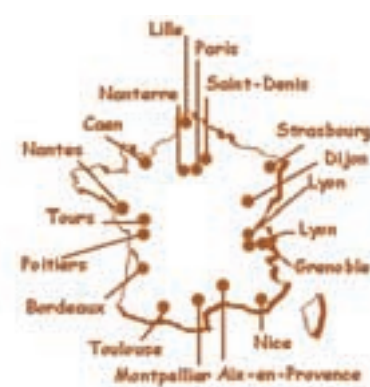
Enfin, en tant que Maison interuniversitaire des sciences de l'homme, elle entend être un lieu d'interdisciplinarité ouvert aux autres sciences, tout en contribuant à des recherches disciplinaires auxquelles elle pourra apporter des moyens supplémentaires, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de nouvelles technologies ou de la diffusion des savoirs.

La MISHA affirmera en outre le lien entre le monde universitaire et son environnement social, économique, territorial et culturel ; en liaison avec la délégation régionale du CNRS, elle offrira un soutien technique pour le montage de projets européens.

Riches d'environ 50 000 volumes et de 1 505 titres de périodiques dont 296 vivants, ces bibliothèques sont les héritières des collections constituées abondamment par les autorités impériales à compter de 1872, puis poursuivies sous le régime français après 1919. Parmi **les fonds les plus originaux et les plus riches**, on peut mentionner ceux des bibliothèques des instituts d'archéologie classique, de papyrologie, d'égyptologie et des antiquités nationales. Certaines collections d'imprimés des bibliothèques d'instituts sont en outre accompagnés de collections photographiques, sur plaques de verre ou sur tirage papier, de pièces archéologiques dont une collection égyptologique de premier ordre. Ces dernières trouveront leur place dans des espaces de conservation et de valorisation spécifiques de la MISHA. Dans le domaine des études européennes, les fonds amenés à rejoindre la bibliothèque de la MISHA sont quantitativement plus modestes. Ils émanent d'équipes issues des trois universités strasbourgeoises et s'articulent autour des thématiques suivantes : société, droit et religion en Europe, sociologie politique européenne, bioéthique et société, histoire comparée des systèmes d'économie

La bibliothèque comportera deux pôles : études européennes et sciences de l'Antiquité, le second constituant le pôle majeur en terme de collections. En effet, le projet implique le transfert des fonds de niveau recherche de neuf bibliothèques – histoire romaine et grecque, archéologie classique, antiquités nationales, archéologie médiévale, égyptologie, papyrologie, histoire et archéologie de l'Orient ancien, art et archéologie de Byzance – actuellement localisées au Palais universitaire et dont huit sont intégrées au SCD de l'UMB.

Réseau des MSH



Voir la carte sous le copyright
 Serveur MISHA. All Rights reserved.
 C. Douvier, Mars 2003
 Cf. MISHA <http://misha1.u-strasbg.fr>

médicale en Europe, littérature et sciences en Europe. Outre l'organisation du transfert des **collections destinées à être entièrement « recotées »** et le suivi des chantiers de construction et d'équipement, l'équipe en charge du projet de bibliothèque de la MISHA a certaines missions :

- **poursuivre la mise à niveau de l'outil documentaire** avec l'achèvement du chantier de reprise des fichiers manuels des bibliothèques d'instituts et le catalogage de certains fonds ;

- **définir une politique documentaire** cohérente en partenariat étroit avec les SCD et la BNUS, dont les collections spécialisées en sciences de l'Antiquité sont fortement liées à celles des instituts de l'UMB et dont l'un des pôles d'excellence documentaire porte sur les questions européennes.

À cet égard, au-delà de sa mission d'acquisition de documents répondant aux besoins immédiats des chercheurs, le centre de documentation de la MISHA entend se positionner en tant qu'interface et service de référence et d'accès aux ressources, notamment électroniques, en lien avec les thématiques des programmes scientifiques.

C. Lorentz

lorentz@umb.u-strasbg.fr

Claude Lorentz – SCD de Strasbourg II – est chargé de la réflexion autour du projet documentaire de la MISHA.

☎ 03 88 25 97 54 📠 97 57

«La Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace (MISHA) a pour structure de gestion une unité mixte de service, l'UMS 2552 CNRS et Université Marc-Bloch, créée à compter du 1^{er} janvier 2002.» A.C.

Alain Chauvot dirige la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace ; il est vice-président du bureau du réseau des MSH.

☎ 03 88 14 30 56 📠 30 57

📠 11 rue Maréchal-Juin 67046 STRASBOURG

*Les trois autres universités d'Alsace – ULP, URS, UHA – sont établissements partenaires.

Charte des MSH – extraits

Les MSH sont des structures de recherche [...] en un lieu identifiable [...]

Elles développent chacune [...] leur identité scientifique [...]

Elles [...] forment un réseau [...]

Elles disposent d'instruments de travail communs [...]

Elles facilitent l'insertion [...] internationale [...]

Les MSH veillent à la meilleure diffusion possible de leurs recherches [...]

Les centres, équipes et unités [...] gardent leur autonomie [...]

Le réseau des MSH est doté d'un conseil d'orientation, garant du label MSH...

Cf. <http://www.msh-reseau.prd.fr/>

Convention « de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2001 » - Buts et structures

Dynamiser la recherche en sciences humaines et sociales – SHS

Contribuer à [...] l'objectif général d'interdisciplinarité, d'internationalisation et de décloisonnement

Favoriser les échanges scientifiques [...] (et) la visibilité internationale des recherches

Conseil de direction. Il est constitué des directeurs de MSH [...], d'un représentant du CNRS, d'un représentant de la CPU et d'un représentant des ministères.

Conseil d'orientation. (Ses) membres, dont un tiers au moins sont étrangers, (ont été) nommés par le chef de la Mission scientifique universitaire [...] et par le directeur général du CNRS...

Cf. Annuaire 2001-2002 : RÉSEAU DES MSH

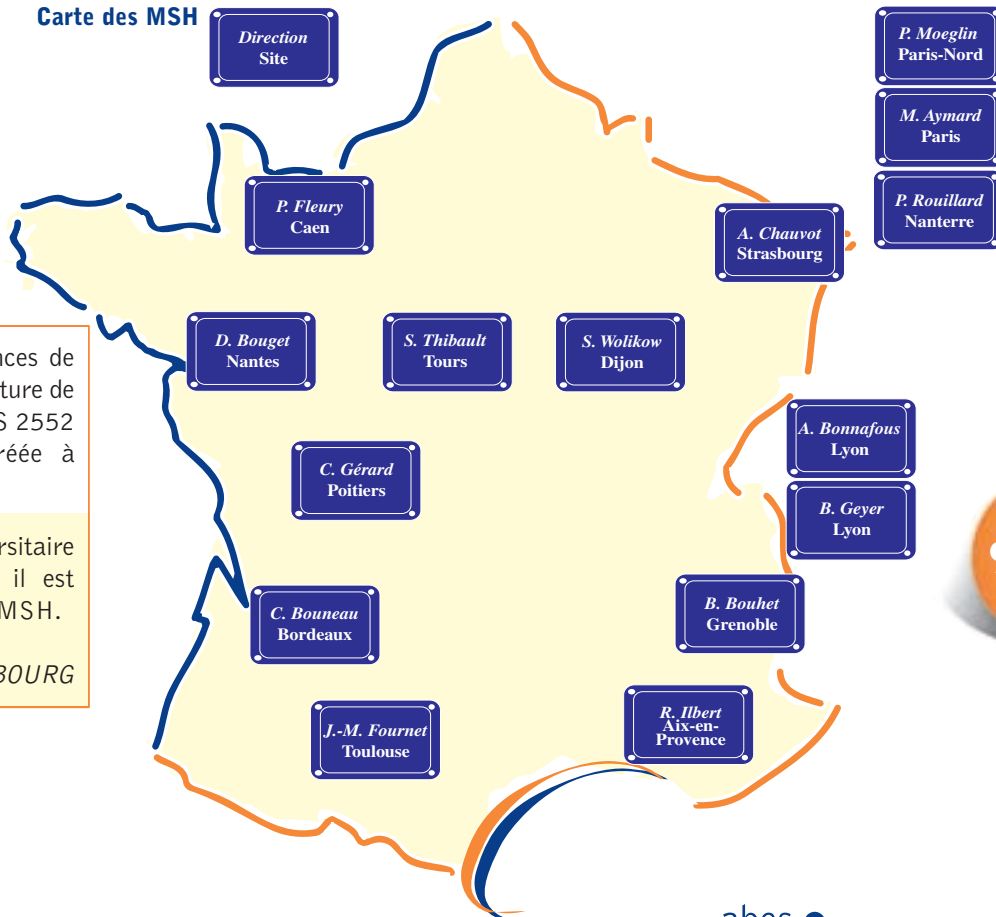
Bureau du réseau – Élu le 17 mars 2003

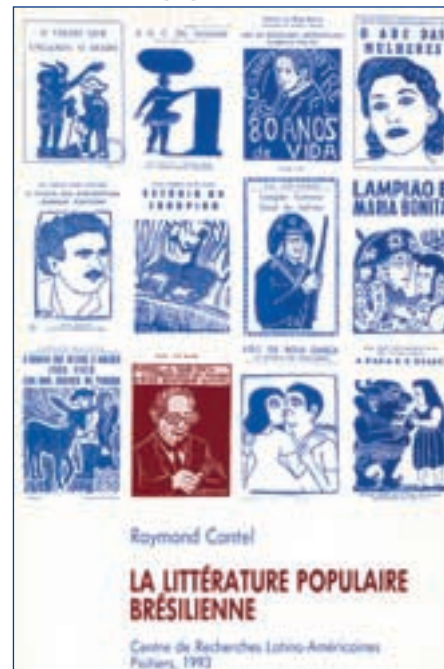
Président Pierre Rouillard - Nanterre

1^{er} vice-président Christophe Bouneau - Bordeaux

2^e vice-président Alain Chauvot - Strasbourg

Carte des MSH





Sciences de l'homme... et de la société à Poitiers

Les sciences de l'homme constituent un des pôles d'excellence de l'Université de Poitiers. Des équipes de chercheurs ont été regroupées dans la Maison des sciences de l'homme et de la société – MSHS – de Poitiers – Unité mixte de service 842 de l'université et du CNRS. Les financements de la MSHS, qui héberge une école doctorale, proviennent de diverses sources : l'université, le CNRS et le contrat de plan État-Région pour les crédits récurrents, sur contrats d'objectifs et contrats de recherche pour des crédits exceptionnels. **Les domaines documentaires** préférés à la MSHS sont ceux de ses chercheurs, enseignants et

étudiants, qui relèvent de cinq UFR (Lettres et langues - Sciences humaines et arts - Sciences du sport - Sciences économiques - Institut d'administration des entreprises. Un bâtiment – 4 500 m² – inauguré en 1998 accueille **douze équipes reconnues, des équipes émergentes**, et des étudiants de 3^e cycle, au total cinq cents personnes, dont la moitié en DEA ou en thèse. L'Institut d'études acadiennes et québécoises et l'association Chercheurs d'avenir – aide à l'insertion des jeunes docteurs en SHS – sont hébergés ainsi que des associations assurant des publications.

Trois axes de recherche... et donc trois axes d'intérêt pour la documentation

Cognition, langage et communication

Langage et cognition UMR LACO

Laboratoire d'analyse de la performance motrice humaine EA LAPMH

Centre de recherche sur Hegel et l'idéalisme allemand EA CRHIA

Mouvements et mutations en géographie humaine et économie

Migrations internationales, Territorialité et identité UMR MIGRINTER

Centre de recherche sur l'intégration économique et financière EA CRIEF

Centre de recherche en gestion EA CEREGE

Identité et connaissance des territoires et environnements dans les espaces en mutation EA ICOTEM

Savoirs, cognition et pratiques sociales, Équipe émergente SACO

Histoire, civilisation, littérature

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale UMR CESCO

Groupe d'études et de recherche sur l'histoire du Centre-ouest Atlantique EA GERHICO

Mémoire, identité(s), marginalité(s), dans le monde contemporain Équipe émergente MIMMOC

Centre de recherche latino-américaine UMR CRLA

Formes et représentations en linguistique et littérature EA FORELL

Analyse de documents : numérisation et interprétation JE ADONI

Le service commun de la documentation – SCD – de l'université de Poitiers, entré dans le Système universitaire de documentation en 2001, est divisé en trois sections (Droit et lettres - Médecine et pharmacie - Sciences) et a une *Annexe du Futuroscope* au LPI – lycée pilote innovant.

Au sein du service commun de la documentation, la section *Droit et lettres* de la bibliothèque universitaire accompagne le développement de la documentation en sciences de l'homme en mettant à la disposition des chercheurs une riche documentation complémentaire, la mise en accès sur le réseau des grands catalogues informatisés et de la

documentation électronique – périodiques, bases de données, etc. – indispensable actuellement à la communauté scientifique. Il reste encore à localiser dans le Sudoc certains fonds spécialisés de la MSHS, mais ceux-ci sont déjà visibles dans le catalogue du SCD.

La MSHS dispose d'un centre de documentation de 530 m², bibliothèque associée au SCD, et qui participe donc aux grands réseaux nationaux : Système universitaire de documentation pour les **collections de périodiques, prêt entre bibliothèques, réseau des documentalistes** de maisons des sciences de l'homme.

Recherche transversale et à plusieurs... et documents afférents

Études – en coopération avec d'autres laboratoires et des CHU – parmi les programmes transversaux lancés lors du 12^e CPER

L'improvisation en danse et en musique, réseau national

avec des chercheurs de Poitiers et leurs collègues de La Rochelle

Les représentations et usages d'internet dans le grand public, une recherche-action menée avec l'association Picto-gram et la Communauté d'agglomération de Poitiers.

Études sur la parole

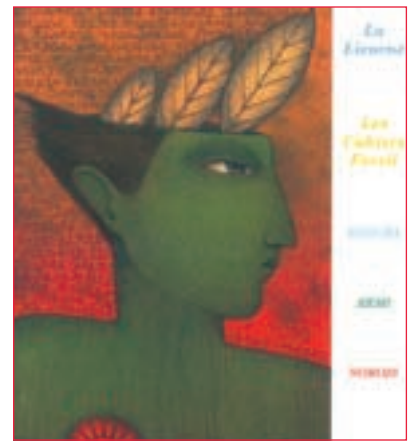
La parole des patients atteints de la maladie de Parkinson

Le bilinguisme précoce et tardif

Études basées sur les **analyses acoustiques des productions verbales et sur les enregistrements de l'activité électrique corticale**

Fonds documentaires de la MSHS

Le fonds documentaire regroupe la documentation émanant des laboratoires et les fédère autour d'un projet commun de constitution d'un fonds scientifique interdisciplinaire. Le centre de documentation participe au réseau des bibliothèques de l'université, son catalogue est donc **intégré et consultable** à distance, à partir du site du SCD. Il contient des fonds particuliers, notamment un fonds important de **littérature acadienne et québécoise**, et l'exceptionnel fonds Raymond Cantel de cordel – **littérature**



Sudoc : le point à Poitiers

Sept bibliothèques du service commun de la documentation de l'Université de Poitiers, toutes anciennes du réseau SIBIL, participent – depuis juillet 2001 – au catalogue collectif du Système universitaire de documentation, le Sudoc, pour l'ensemble de leurs collections. Ce sont les sections *Droit et lettres*, *Sciences*, *Médecine et pharmacie*, ainsi que les bibliothèques de l'antenne de formation du Futuroscope, du centre de civilisation médiévale et du centre interrégional des métiers du livre Poitou-Charentes-Limousin et la bibliothèque de l'UFR d'histoire. Les autres bibliothèques n'y participent, pour l'instant, que pour localiser leurs collections de périodiques.

Près de 16 200 notices ont été localisées dans le Sudoc* et 6 669 notices créées par les catalogueurs de Poitiers, en 2002. Les créations résultent essentiellement des ouvrages étrangers du centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique – CADIST d'histoire médiévale IX^e- XI^e s. –, d'ouvrages du fonds ancien de la section *Droit et lettres*, pour lesquels une opération de « rétroconversion » avait été organisée sur place, mais aussi de nouveautés acquises par le système des offices.

Les transferts réguliers de notices, mis en route dès juillet 2001 (avec options « mise à jour quotidienne » et « toutes mises à jour ») représentent environ 1 500 échanges quotidiens, soit 25 000 à 30 000 transactions mensuelles entre le Sudoc et le système local Absys.

Si, pour Poitiers, l'année 2002 a plutôt été une période d'adaptation et de formation au travail dans le Sudoc, 2003 a débuté par un gros travail de mise à jour des états de collection de périodiques, action menée de front dans le système local et dans le Sudoc – en collaboration avec le centre régional du Système universitaire de documentation pour les publications en série, le Sudoc-PS, en Poitou-Charentes. Une opération de « rétroconversion », actuellement en cours avec la société Pritec permettra également de signaler dans les OPAC le reste des collections courantes pour les sections *Droit et lettres* et *Sciences*. C. A.

Christine Ardit est correspondante pour le Sudoc à Poitiers.

* Les 15 000 notices de la MSHS sont localisées dans le catalogue du SCD.

populaire brésilienne dite aussi «de cordel» sous forme de feuillets ornés de bois gravés et manuscrits. La MSHS propose un équipement informatique en libre accès pour les doctorants et les chercheurs, qui peuvent ainsi se connecter sur les bases bibliographiques et les grands catalogues nationaux et internationaux.

De nombreuses publications – articles, communications, rapports d'étape – dans des revues spécialisées françaises et étrangères de renom, des actes de colloques ou de congrès, des livres, montrent la vitalité des chercheurs de la MSHS. La constitution de bases de données (par exemple, celle concernant les migrations internationales créée par

MIGRINTER) et l'utilisation des nouvelles technologies avec un appareillage de pointe font de la MSHS un pôle d'excellence dans plusieurs domaines : l'analyse des migrations internationales, l'histoire médiévale, la psychologie cognitive, l'étude comparative des langues, l'archivage numérique de documents.



J.-P. Brèthes

 Jean.Pierre.Brethes@univ-poitiers.fr

Jean-Pierre Brèthes – correspondant
formation au SCD
Section « Droit et lettres »

☎ 05 49 45 33 17

📠 Périodiques ☎ 05 49 45 33 26

Éric Esperet, président de l'Université de Poitiers
Genevieve Firouz-Abadie directrice du service commun de la documentation
SCD  <http://www-bu.univ-poitiers.fr>
 93 avenue Recteur-Pineau BP 605 - 86022 POITIERS CEDEX


Les deux piliers des MSH

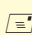
Les sciences humaines et sociales

– SHS – sont nées tard dans l'histoire des sciences, par rapport aux mathématiques, à la physique ou à la biologie dans leurs diverses formes. Naître plus tard implique de se structurer plus vite en s'inspirant des expériences antérieures des disciplines plus anciennes, et implique aussi de collaborer avec elles. C'est dans ce cadre très général que sont nées progressivement les Maisons des sciences de l'homme du réseau national – Cf. « carte et charte » p.9 – fondé en 2001, chacune avec son histoire, ses partenaires locaux, ses formes juridiques, ses grandes lignes directrices propres. Seule la MSH du boulevard Raspail (voir encart p. 12) a une ancienneté remarquable, et remarquée – 30 ans. Toutes les nouvelles maisons sont différentes en taille, thèmes, projets.

Mais toutes reposent sur deux piliers :

la documentation, le service informatique.

S'occuper alors de l'accès aux documents scientifiques et de la structuration des sources documentaires, est une tâche essentielle dans ces domaines, encore éparpillés et sans forte tradition de réunion et organisation des informations, ni de visibilité des travaux propres des chercheurs en SHS. Voilà pourquoi les centres de documentation des Maisons se sont préoccupés de cette tâche, et seront particulièrement intéressés par le présent numéro d'*Arabesques*. C. G.
 claire.gerard@mshs.univ-poitiers.fr

Ancienne vice-présidente (2001-2003) du bureau du réseau des MSH, Claire Gérard dirige la Maison des sciences de l'homme et de la société de Poitiers.
MSHS ☎ 05 49 45 46 00 📠 46 47
 99 avenue Recteur-Pineau
86022 POITIERS CEDEX

*Aquarelle de
Noëlle Herrenschmidt*

Boulevard Raspail : politique documentaire

Créée en 1960 à l'initiative de Fernand Braudel, la Fondation Maison des sciences de l'homme de Paris a pour vocation le développement des sciences humaines et sociales en liaison avec les universités et les grands établissements d'enseignement et de recherche. Elle réunit des laboratoires de recherche spécialisés dans les grandes disciplines des SHS et sur les grandes aires culturelles du monde autour d'instruments de travail dont **la bibliothèque*** est le plus important. Conçue pour compléter les autres bibliothèques parisiennes, sa **politique documentaire** correspond à l'esprit même de celui de l'institution : privilégier la recherche dans ce qu'elle a de novateur, aborder les thèmes de façon interdisciplinaire et dans leur dimension internationale, acquérir les éditions d'œuvres complètes dans la langue originale des auteurs, tout comme leurs traductions françaises (notamment, celles ne figurant pas dans les autres bibliothèques parisiennes),

mettre à la disposition des chercheurs étrangers les traductions des travaux des chercheurs français, collecter la littérature grise : rapports de recherche et séries de « working papers » et des thèses étrangères (USA); privilégier dans ses acquisitions les petites maisons d'édition et les presses d'universités ; acquérir aussi bien les grandes revues internationales que les périodiques spécialisés à diffusion restreinte. Son fonds de périodiques est aujourd'hui l'un des plus riches de la région parisienne. Membre du réseau des bibliothèques participant au catalogue collectif des publications en série (RBCCN) dès sa création, la bibliothèque oriente son action depuis, tant vers les grands réseaux nationaux (Système universitaire de documentation de l'enseignement supérieur, Catalogue collectif de France), que vers des réseaux locaux ou spécialisés. Dans ce cadre, elle a déjà réalisé un réseau local et son catalogue s'enrichit de la participation de

Administrateur de l'établissement – Fondation Maison des sciences de l'homme de Paris – Maurice Aymard est également le directeur de la bibliothèque.

MSH © 01 49 54 20 00 ☎ 01 45 48 83 53 📠 54 bd Raspail

🌐 www.msh-paris.fr

75270 PARIS CEDEX 06



deux bibliothèques de l'École des hautes études en sciences sociales : le Centre Raymond-Aron et le Centre de documentation des mondes russe et turc.

Mais la question de la documentation du 54 boulevard Raspail pourrait faire l'objet de plusieurs articles...

M. A.

✉ aymard@msh-paris.fr

*130 000 ouvrages dont 4 000 nouveaux en 2002
10 000 périodiques dont 2 000 couramment reçus
300 périodiques électroniques - 5 860 thèses
Ouvrages de référence en libre accès sous forme papier ou électronique
1 700 lecteurs régulièrement inscrits



*Xylogravure
réalisée par le
poète et
chanteur
brésilien José
Alves Sobrinho
et exposée au
centre de
littérature de
cordel à
l'université
fédérale de
Campina Grande.
Photo (juil.
2001) de
Manuela Fonseca
Dos Santos
Fonds
Raymond-Cantel
de la MSHS
de Poitiers*

Caen : le bon plan

C'est sous la traditionnelle appellation « lettres » que la bibliothèque universitaire de Caen dessert les sciences humaines dans leur totalité.

Trois salles de lecture thématiques présentent, en libre accès la documentation aux 1^{er} et 2^e cycles – littérature, histoire et géographie, droit et sciences économiques.

L'UFR des sciences de l'homme dispose à présent d'une bibliothécaire professionnelle qui a regroupé en trois salles les collections naguère dispersées dans différents départements – Arts du spectacle, linguistique, littérature, philosophie, sciences de l'éducation, sociologie. Le département des études anciennes (latin et grec) s'est rapproché du département d'histoire de l'Antiquité pour gérer un fonds en commun.

À la Maison de la recherche en sciences humaines, le centre de documentation est un service de la bibliothèque universitaire ; il sert de relais de proximité avec un dépôt d'ouvrages variant avec les recherches des équipes regroupées en pôles thématiques et fonctionnant comme une bibliothèque de séminaire. Il participe à la formation des thésards dans le cadre de l'école doctorale et tient à jour une base de données des travaux des chercheurs.

Les pôles de recherche – modélisation en sciences cognitives ; sociétés et espaces ruraux ; ville ; identités, données sociales ; archives, créations et édition contemporaines ; seconde guerre mondiale, seconde moitié du xx^e siècle – s'intègrent au réseau local, **l'IMEC – Institut pour la mémoire de l'édition contemporaine – et le Mémorial de la paix.**

L'équipe « ville » s'appuie sur une **curiosité muséologique** de l'Université de Caen « **le Plan de Rome** » de Paul Bigot. Voir la une et p. 2.

Comme tous les autres, le pôle « ville » est **transversal et fédératif** puisqu'il associe des latinistes, des historiens, des urbanistes et des informaticiens.

Le catalogue collectif des bibliothèques est accessible sur Internet (www.unicaen.fr) et, depuis 2002, tous les catalogueurs travaillent **directement dans le Sudoc**, y compris les collègues des bibliothèques associées.

Ce lien virtuel exige une grande rigueur de chacun mais, paradoxalement, permet un fonctionnement souple qui peut s'adapter à la géographie universitaire et régionale.

Françoise Bermann
 scd@admin.unicaen.fr

Un CTD à la BMIU

Ou du désir de «faciliter les études des habitants, des professeurs et des étudiants» à la création d'un centre technique du document

La principale particularité de la **documentation** en lettres, langues et sciences humaines à Clermont-Ferrand est liée à la spécificité de la BMIU. Structure unique en France, la bibliothèque municipale et interuniversitaire fut créée en 1902, par une convention entre la Ville et l'Université de Clermont qui, « désireuses de faciliter les études des habitants, des professeurs et des étudiants », décidèrent d'unir leurs deux bibliothèques. En 1905, le fonds municipal de 55 000 documents et le fonds universitaire de 35 000 furent fusionnés dans un nouveau bâtiment construit boulevard Lafayette. Cette strate historique est toujours présente dans les collections de la section lettres et sciences humaines pour les 2^e et 3^e cycles : elles sont demeurées boulevard Lafayette. La seconde particularité de cette documentation est sa répartition sur plusieurs sites : « **Lafayette, Gergovia, Carnot et Ledru** ». La section lettres et sciences humaines 2^e et 3^e cycles est restée dans le bâtiment Lafayette après le départ dans les années 1960-1970 des autres fonds universitaires spécialisés dans de nouvelles bibliothèques.



*Photographie Tilo Rausch «Passerelle Lafayette-Bardoux»
 reliant la BU de lettres de 2^e et 3^e cycles – Bâtiments Lafayette et Bardoux.
 Bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand*



Photographie Tilo Rausch
La médiathèque de Jaude à Clermont-Ferrand.

Le fonds est constitué de **200 132 ouvrages, 9 467 thèses et de 1 214 titres de périodiques**, dont 540 abonnements en cours. 95 % des collections sont en magasin et donc seulement accessibles en prêt indirect. Créée en 1966, une bibliothèque destinée aux étudiants de 1^{er} cycle est située dans les locaux de l'UFR de lettres à Gergovia. Fondée sur la nécessité d'offrir des documents en libre accès, objectif impossible à réaliser dans la bibliothèque dite « centrale », elle propose **40 125 documents** et 75 abonnements à des revues. Instauré en 1965, un service gère et catalogue les ouvrages de **neuf bibliothèques d'UFR – 60 000 volumes**. Cinq d'entre elles sont sur le site de Gergovia (français, latin, grec, histoire, histoire de l'art) et quatre sur le site Carnot (italien, allemand, espagnol, linguistique). Ce service est rattaché à la bibliothèque de 1^{er} cycle. La bibliothèque de la **Maison de la recherche** est située rue Ledru. Cette bibliothèque comprend **12 000 volumes**. Elle regroupe les fonds de **sept centres de recherche**. Elle est intégrée à la BMIU depuis novembre 2001.

Un CTD ? Un centre technique du document

La BMIU n'a jamais travaillé dans un catalogue collectif ; chaque unité documentaire était chargée du traitement de ses documents. La perspective d'être déployée dans le Système universitaire de documentation a été **l'occasion de repenser et de réorganiser** le circuit du livre. Le choix a été fait de spécialiser des équipes dans le traitement de la documentation et de redéployer du personnel vers d'autres tâches de service public.

Le centre technique du document, installé pour des raisons de locaux et de place à la BU de sciences, sur le campus des Cégeaux, fonctionne **depuis le 1^{er} février 2003**. Il centralise le traitement des ouvrages de toutes les BU de lettres et sciences humaines et traite les documents achetés par la BU de sciences.

En fonction de leurs volumes d'acquisitions, les unités documentaires déchargées des tâches de catalogage et d'équipement, ont transféré des postes au CTD. L'effectif actuel est de 10,8 ETP (Équivalent temps plein) ; cet effectif comprend aussi le personnel de l'atelier de reliure rattaché au service. Le centre technique du document est éloigné des bibliothèques littéraires qui se trouvent toutes au centre-ville. Afin de garantir une circulation rapide des ouvrages entre le CTD et ces bibliothèques, le transport des livres a été externalisé et confié à une société de transport. Trois navettes hebdomadaires rapportent les livres traités dans les différentes bibliothèques. Les services de périodiques ne sont pas concernés par cette organisation. L'ouverture toute récente du CTD

ne permet pas encore d'établir un bilan de son fonctionnement. Nous n'avons pas encore non plus une longue pratique du travail dans le Sudoc puisque les difficultés rencontrées pour la remontée de notre catalogue local, toujours non réalisé à ce jour, ont fortement retardé le démarrage du catalogage, prévu initialement en janvier 2002, et la mise en place des transferts réguliers. Nous avons fait un effort très important de formation ; 28 collègues ont suivi les formations de l'ABES à Montpellier entre décembre 2001 et janvier 2002 et 7 formateurs ont reformé en interne 42 agents ; le travail effectif dans le Sudoc a débuté seulement le 23 septembre 2002, lorsque nous avons décidé de ne plus attendre le versement de notre base locale. Les universités clermontoises et la communauté d'agglomération ont le projet de construire, dans les 5 ans qui viennent, une bibliothèque de 25 000 m² SHON (surface hors œuvre nette) qui réunira les fonds de la BU de lettres et sciences humaines, les fonds patrimoniaux, régionaux et la lecture publique. Cette bibliothèque communautaire et interuniversitaire ne sera pas la juxtaposition de deux institutions, mais elle a l'ambition, en mêlant une offre documentaire spécialisée et une offre généraliste, de répondre aux différents cheminements qui peuvent **conduire un lecteur au document de son choix**. Les secteurs pour adultes proposeront une répartition thématique des collections couplée à une distinction entre deux niveaux d'offre et de documentation. Le niveau 1 fusionnera les collections de lecture publique et universitaire pour constituer une bibliothèque généraliste. Le niveau 2, pôle d'excellence en lettres et sciences humaines, correspondra aux collections de niveau masters et doctorat. Ce projet, en réalisant l'intégration de la lecture universitaire et de la lecture publique, est novateur et atypique ; il concrétisera enfin l'ambition affirmée par la convention de 1902 !

L. Rapatel

livia.rapatel@univ-bpclermont.fr

Annie Veyre, présidente de l'Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand I
Albert Odouard, président de l'Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand II
Livia Rapatel, directrice de la bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand

BMIU ☎ 04 73 40 62 40 📠 62 19

📍 1 bd Lafayette BP 27 - 63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Sciences humaines à Saint-Étienne

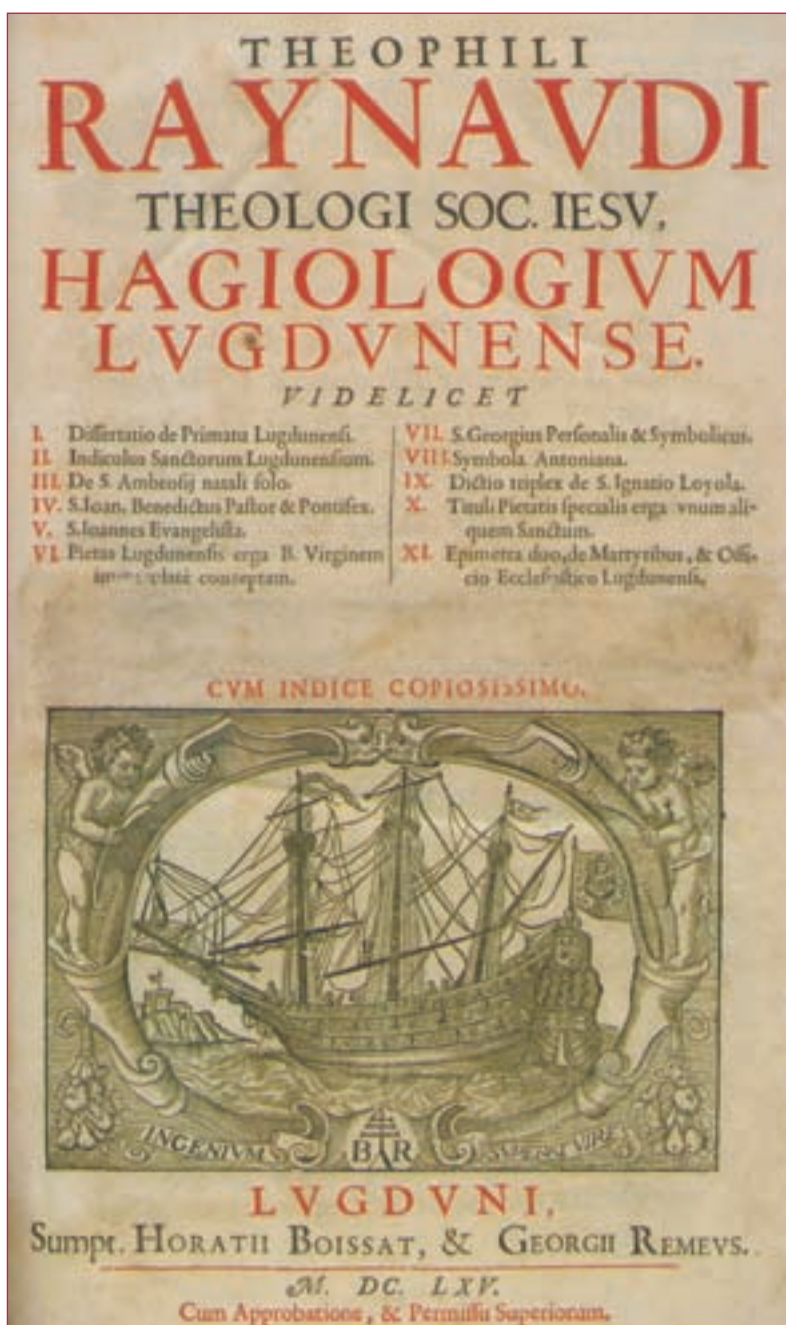
Une collaboration documentaire réussie

L'Université Jean-Monnet est une université jeune, de 12 800 étudiants, qui regroupe toutes les disciplines à l'exception de la pharmacie. L'enseignement et la recherche en sciences humaines et sociales sont regroupés sur un même site au centre-ville, ce qui facilite la **coopération documentaire**.

À côté d'une bibliothèque universitaire regroupant les collections de droit, lettres, sciences humaines et sociales, se sont développés, entre 1970 et 1985, des centres de recherche qui ont constitué des collections réparties dans les différents locaux universitaires du centre-ville. S'il existait dès 1980, des accords portant sur la politique d'acquisitions avec deux de ces centres, le souci de mettre en place une politique documentaire cohérente s'est concrétisé, en 1985, par le regroupement de tous les centres de recherche en sciences humaines dans **un bâtiment unique appelé Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme** situé près de la bibliothèque de droit et lettres, et le catalogage de leurs collections par des moniteurs payés et encadrés par le SCD. À l'heure actuelle, après regroupement, le bâtiment abrite sept centres de recherches en littérature et sciences humaines* dans lesquels travaillent 82 chercheurs et se préparent 97 DEA et thèses. **Leurs bibliothèques** sont ouvertes aux étudiants de maîtrise et de 3^e cycle et à tous les chercheurs et enseignants des autres universités et organismes de recherche travaillant sur les domaines qu'elles couvrent, et aussi à toute personne ayant un motif sérieux de consulter un document. Elles participent au prêt entre bibliothèques pour les articles de périodiques et de façon ponctuelle pour les ouvrages impossibles à obtenir ailleurs. **Les fonds représentent 17 100 ouvrages et 116 titres de périodiques, dont trois uniques en France, et plus de 6 000 tirés à part.** Ces bibliothèques font partie des bibliothèques associées au SCD, car elles ont un budget propre alimenté par des crédits universitaires ou le CNRS, mais elles bénéficient de l'aide du SCD pour leur gestion assurée par un assistant ingénieur dépendant du SCD et

la conservation de leurs collections patrimoniales financée sur crédits obtenus dans le cadre de la dotation contractuelle. S'il est très difficile de définir un plan de collection dans une université pluridisciplinaire de la taille de celle de Saint-Étienne, il existe néanmoins des critères de sélection des documents, **la bibliothèque universitaire achetant en**

priorité les textes, les centres de recherche, les critiques et les documents patrimoniaux. D'autre part, l'existence d'une base bibliographique unique permet d'éviter tout doublon intempestif. Ces centres disposent de documents de référence sur cédéroms et DVD consultables en monoposte. Ils ont également accès au réseau de cédéroms



Theophile Raynaud. - Hagiologium lugdunense... - Lyon : H. Boissat et G. Remeus, 1665. Page de titre. Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux.

du SCD et aux bases de données et périodiques en ligne. Si les étudiants en DEA et les thésards bénéficient d'une formation à ces nouveaux outils et commencent à les utiliser, il faut constater qu'à une ou deux exceptions près, les **enseignants-chercheurs** travaillant dans ces centres se sentent peu concernés par ces nouveaux supports, sont peu réactifs au sein de la **commission sur la documentation numérique** et réticents à l'idée de devoir cofinancer la documentation numérique. Il est certain qu'un **effort d'information et de formation** doit être réalisé à leur intention.

Système universitaire de documentation

les bibliothèques de recherche, jusqu'en 1985, ne disposaient que de catalogues embryonnaires ayant chacun leur propre logique. Le premier travail a été de cataloguer les collections et d'insérer un double de chaque fiche dans le « catalogue auteurs » de la bibliothèque. Par ailleurs, un recensement systématique de tous les périodiques reçus à l'université dans le cadre de l'élaboration d'un catalogue collectif des **périodiques de la Loire** a été entrepris. Les collections ainsi identifiées ont été ensuite reversées dans le CCNPS, devenu le Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les publications en série). En 1990, lorsque la bibliothèque universitaire s'est informatisée, ces bibliothèques de recherche ont été naturellement prises en compte et leur fonds progressivement « rétroconvertis » dans la base locale, en utilisant le cédérom BN-Opale, pour les collections françaises à partir de 1970. **Cette « rétroconversion » est presque achevée – 15 800 sur les 17 100 documents.** Avant reversement dans le Sudoc, les notices ainsi créées ont été extraites du catalogue local pour que les localisations soient chargées dans la base BN-Opale. Lorsque la bibliothèque

universitaire a basculé dans le Sudoc, en mai 2001, quatre de ces bibliothèques qui possédaient déjà un RBCCN ont choisi de participer à ce réseau et tout le catalogage de leurs documents très spécialisés passe maintenant par le Sudoc. Pour la responsable de ces bibliothèques, **le recours au Sudoc constitue une avancée certaine** : même si la plupart des documents ne figurent pas dans la base bibliographique, le recours aux réservoirs de notices est très apprécié mais représente un lourd travail de correction. **Une cinquième bibliothèque, essentiellement patrimoniale**, souhaite maintenant entrer dans ce réseau. Pour l'heure, les demandes de prêt entre bibliothèques, en sciences de l'homme, sont minimales et concernent **essentiellement les périodiques.**

Mais, pour les enseignants-chercheurs, le Sudoc représente **un moyen commode d'identifier et de localiser des documents** ; il leur est aussi utile pour élaborer des bibliographies.

M.-C. Achard

Marie.Claude.Achard@univ-st-etienne.fr

On ne les trouve, en France, qu'à Saint-Étienne !

- **Magistra : A Journal of Women's Spirituality in History**
- **BOLLETTINO UFFICIALE DELL'ORDINE DEI MINIMI**
- **Birgittiana**

* Centre d'études sur les littératures étrangères et comparées – CELEC. Centre européen de recherche sur les congrégations et ordres religieux – CERCOR. Centre Jean-Palmerie – Antiquité gréco-romaine. Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'expression contemporaine – CIEREC. Institut des études régionales et des patrimoines – IERP. Histoire de la pensée classique, de l'Humanisme aux Lumières – Institut Claude-Longeon. Centre de recherche en éducation – CRE. Les fonds de ce centre, créé plus tardivement, ne sont pas encore « rétroconvertis ».

Robert Fouquet, président de l'Université de Saint-Étienne – Jean-Monnet
Marie-Claude Achard, directrice du service commun de la documentation
SCD ☎ 04 77 42 16 99 📠 16 20

📍 1 rue Tréfilerie 42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 02

Réalisations À l'Académie nationale



Une lettrine dans l'ouvrage de Dioscoride

L'Académie nationale de médecine vient de fêter un centenaire : celui de son installation, le 25 novembre 1902, dans l'hôtel de la rue Bonaparte construit par Justin Rochet, architecte de l'hôpital de la Pitié.* L'activité de la bibliothèque est étroitement liée à celle de l'académie. Placée sous la tutelle du secrétaire perpétuel, elle dépend du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Bibliothèque patrimoniale, on trouve ici les racines des évolutions médicales modernes. Chargée de la documentation de l'académie dans le domaine des sciences biomédicales, ses pôles d'excellence sont l'histoire de la médecine, la santé publique et l'hygiène, le thermalisme, l'obstétrique et la gynécologie.

Dès la parution du *Bulletin de l'Académie de médecine*, en 1836, l'académie a organisé des échanges, dans le double souci de faire connaître ses travaux, en France et à l'étranger, et d'enrichir ses collections. Ces échanges ont largement contribué à la constitution du fonds de périodiques. Ils représentent la moitié des 500 titres en cours. Ces périodiques, source d'une grande richesse pour l'histoire de la médecine, constituent un des points forts de la bibliothèque ; ils sont pour la majeure partie répertoriés dans le Sudoc-PS – Système universitaire de documentation pour les publications en

et projets documentaires après un centenaire de médecine en 2003

série. Depuis novembre 2002, la bibliothèque de l'académie a entrepris, faute de place, le désherbage de ses périodiques. Ce grand chantier devrait durer plusieurs années. Ses archives constituent des sources très importantes non seulement pour l'histoire de la médecine, mais également pour l'histoire sociale et l'histoire des mentalités. La bibliothèque s'est également vue confier par l'académie la garde de ses collections artistiques ; elle dispose d'une documentation iconographique très importante et très sollicitée. En 1943, le « *Handbook of medical practice* » plaçait la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine au septième rang des bibliothèques médicales du monde.



DIOSCORIDE
De medicinali materia libri sex, Joanne Ruellio Suessionensi interprete... Fran[coforti], apud Chr. Egenolphum, 1543. RUEL (Jean) Ed.

La bibliothèque de l'Académie nationale de médecine en chiffres

1902 150 000 volumes

2002 400 000 volumes

1 000 manuscrits du xv^e au xx^e siècles

113 incunables

17 949 notices bibliographiques jusqu'en 1850

4 000 titres de périodiques soit 200 000 volumes

7 000 dossiers biographiques – membres de l'académie et médecins

1 200 cartons d'archives depuis le xviii^e siècle et papiers d'académiciens

85 tableaux 137 sculptures 800 médailles

7 500 portraits de médecins et de savants – estampes et photographies

Informatisation de la bibliothèque

Riche aujourd'hui de 400 000 volumes, la bibliothèque a su s'adapter à l'évolution de l'information scientifique et technique.** Le catalogue ancien (1471-1960) est disponible, depuis 2002, sur le site internet. Il s'agit de 65 000 fiches de monographies et de tirés à part, qui ont été numérisées, indexées et sont interrogeables par noms d'auteurs ou par titres (pour les anonymes). Ces 65 000 fiches doivent faire l'objet d'une « rétroconversion » en 2003 et seront versées dans les catalogues collectifs. La bibliothèque est reliée au RAP – Réseau académique de Paris – depuis février 2002.

Le Sudoc et la bibliothèque de l'Académie de médecine

La bibliothèque de l'académie faisait partie du groupe 4 d'OCLC. Le basculement a eu lieu le 23 janvier 2002 ; 16 870 notices provenaient d'OCLC et 3 302 notices du CCNPS devenu le Sudoc-PS. Depuis cette date les documents sont signalés directement dans le Sudoc et les notices bibliographiques sont transférées toutes les semaines dans l'Opac. L'outil SUPEB, en juin 2002, a remplacé PEB2000. Plus de 27 300 notices de monographies sont dans le Sudoc.

Deux postes de la bibliothèque sont équipés du logiciel WinIBW. Une troisième licence a été demandée à l'ABES, afin de traiter les 8 000 ouvrages en attente de catalogage.

Projets

En 2003, nous prévoyons le catalogage rétrospectif de 8 000 ouvrages du xix^e et début du xx^e siècles par une société prestataire de services ; ces ouvrages seront traités directement dans le Sudoc.

Projets 2003

« Rétroconversion » du fonds ancien et des 10 000 notices Datatrek
Changement de version Horizon
Migration LC-MARC en UNIMARC
Achat d'Ipac qui permettra, en 2003, l'interrogation du catalogue de la bibliothèque sur le site de l'académie.

On peut dire que grâce à tous ces outils et principalement depuis la création du site internet de l'académie, la mise en ligne de nos catalogues et le basculement dans le Sudoc, la bibliothèque, peu connue du grand public et quelque peu marginalisée, a vu son public traditionnel – *académiciens, historiens de la médecine, thésards, enseignants, chercheurs, journalistes* etc. – s'élargir. La bibliothèque reçoit tous les jours, sur sa messagerie électronique,



GAUTIER D'AGOTY (Jacques F.)
Anatomie des parties de la génération de l'homme et de la femme, représentées avec leurs couleurs naturelles, selon le nouvel art, jointe à l'angéologie de tout le corps humain et à ce qui concerne la grossesse et les accouchemens.
Paris : J.-B. Brunet et Demonville, 1773.
- 34 p. 12 p. de pl. ; 42 cm

Numérisation Ou la nécessité d'une collaboration active

Le colloque intitulé *La numérisation des textes et des images : techniques et réalisations* s'est tenu les 16 et 17 janvier 2003 à l'Université Lille III. Organisées par le service commun de la documentation et le CRHEN-O (Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du nord-ouest) et soutenues par le service de la recherche, ces deux journées ont réuni près de 200 professionnels : bibliothécaires, archivistes, documentalistes, prestataires mais aussi chercheurs, sur des sujets résolument très techniques. Impliquées dans un projet de bibliothèque numérique en histoire régionale (NordNum), nous sommes parties du constat que la documentation technique sur les divers projets en cours circulait très peu et que de nombreux chefs de projet étaient confrontés aux mêmes problématiques méthodologiques et techniques.

Les interventions

Conçus autour de plusieurs grands thèmes, ces deux jours ont abordé, dans un premier temps, la numérisation des textes avec la présentation de plusieurs projets : le *CNUM, Bibliothèque numérique du CNAM* (G. Deblock), *NordNum* (I. Westeel, Université Lille III), le *Journal du chevalier de Corberon* (D. Taurisson, Shadyc, EHES-CNRS, Marseille), *Medic@* (H. Ferreira-Lopes, BIUM Paris V). Les problèmes techniques ont ensuite occupé l'après-midi de la première journée avec un exposé sur le problème central que constituent les aspects juridiques. L'intervention d'I. de Lamberterie (CECOJI-CNRS) a suscité de nombreuses et nouvelles interrogations. Il fut ensuite question de normes, de formats, d'encodage avec *BiblioML* (M. Bottin, Ministère de la culture), *l'EAD* (F. Queyroux, Bibliothèque de l'Institut), *les formats relatifs aux images* (E. Fernandez, Archives de France), *la reconnaissance dans les images numérisées avec en particulier les problèmes d'OCR* (Y. Leydier, F. Lebourgeois, H. Emptoz, INSA Lyon). La seconde journée a débuté avec la démonstration de banques de données images. Furent ainsi présentés le CD-ROM « *Cantor et Musicus* » (M. Vial, Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Montpellier), *la numérisation aux archives de Douai* (V. Doom), *le projet Libris, une banque d'images régionales* (M. Aubry, CRHEN-O Lille III), *le Liber Floridus, base des enluminures des manuscrits médiévaux des bibliothèques d'enseignement supérieur* (V. Néouze, sous-direction des bibliothèques et

des demandes de recherches bibliographiques et biographiques de France et de l'étranger, demandes souvent suivies de consultations sur place. L'Académie, en 1998, a fait rénover la salle de lecture de sa bibliothèque. Cette rénovation a su garder, à la fois, l'esprit du lieu, en conservant le plus possible le décor originel, tout en le modernisant afin d'offrir aux lecteurs un confort leur permettant d'accéder aux nouvelles technologies et de découvrir la richesse des fonds patrimoniaux.

F.-B. de Sainte-Marie

sainte-marie@academie-medecine.fr

Jusqu'au 31 mars dernier,
Françoise-Béatrice de Sainte-Marie
– depuis septembre 1997 – a dirigé
la bibliothèque de l'Académie nationale
de médecine après avoir travaillé,
à ses débuts, en France, à la
Bibliothèque nationale, et au Sénégal,
à la bibliothèque universitaire de
Dakar, avant de rejoindre ensuite
les universités Paris I puis Paris X.

Fonds ancien et iconographique

M. Davaine

marie.davaine@academie-medecine.fr

☎ 01 46 34 60 70

Jacques-Louis Binet, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine
Laurence Camous, directrice de la bibliothèque
Bibliothèque ☎ 01 46 34 60 70 📠 01 43 25 84 14
📍 16 rue Bonaparte 75272 PARIS CEDEX 06



Brun-Lavainne, *Atlas topographique et historique de la ville de Lille*
Lille, Lefort, 1830. Pl. XXXII. Le Pont Neuf
Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du nord-ouest

de la documentation). Enfin l'après-midi du vendredi fut consacré aux problèmes de coopération et de collaboration entre

les entreprises de numérisation en cours ou à venir avec une intervention de F. Vidal (GEODE UMR 5602 CNRS Toulouse) sur le projet *Im@doc*, **réseau s'appuyant sur celui des MSH** et proposant un travail coopératif dans le domaine des sciences humaines et sociales. M. Sévigny (AJLSM, Bordeaux) intervint ensuite sur les problèmes posés par la *mise en place d'un système d'information documentaire*. La table ronde finale réunit enfin des représentants des différents acteurs d'un projet de numérisation : bibliothèques, archives, chercheurs, informaticiens, prestataires avec la participation de K. Brzustowski (ABES), P. Cubaud (CNAM), H. Emptoz (INSA), M. de Ferrière (Lille III), C. Lupovici (BNF), O. Walbecq (Archimed).

Structuration et coopération

Après quelques années de tâtonnements et d'essais dans la conception des projets, il est temps de passer à une phase de structuration c'est-à-dire à une pratique plus généralisée des formes de collaboration. Le passage par cette nouvelle étape pourra garantir et permettre une interopérabilité avec d'autres projets nationaux et internationaux. Dans ce contexte, l'utilisation des normes et standards est indispensable.

Utilisation de normes

Les interventions et les discussions ont montré ainsi la nécessité de travailler sur des normes (ou des quasi-normes) et des standards reconnus. Des outils très prometteurs existent désormais : EAD, Biblio-ML... Quelques exemples : Biblio-ML permet d'intégrer dans une notice bibliographique des éléments tels que tables des matières et index de l'ouvrage ; EAD est un standard tout à fait compatible avec les formats MARC et l'encodage d'un document sous cette DTD permet d'intégrer des ressources numériques. Diverses possibilités techniques ainsi que des logiciels libres sont désormais abordables.

L'utilisation plus fréquente de la zone 856 dans les catalogues collectifs, en particulier le Sudoc, permettrait de donner une meilleure visibilité aux entreprises de numérisation.

Information et formation

L'intérêt qu'ont suscité ces rencontres, le nombre et la diversité des participants montrent clairement le besoin énorme en information et en formation dans ces domaines. Après l'organisation de formations plutôt théoriques ces dernières années, il devient urgent d'organiser à plus grande échelle des sessions de formations très pratiques qui permettraient aux professionnels de mieux comprendre et d'appréhender les différents outils nécessaires à la mise en place de bibliothèques numériques : par exemple définition concrète d'une DTD, paramétrage d'un éditeur XML, préparation de feuilles de style...

Aide à la recherche

Le but de ces entreprises est la mise à disposition à distance du patrimoine présent dans les dépôts et institutions. Une diffusion améliorée et une meilleure visibilité des ressources par la mise en place d'instruments communs (portails, passerelles...) sont demandées par la communauté scientifique et c'est ce que permettra la coopération évoquée plus haut. D'autres centres de recherche et laboratoires travaillent encore plus avant en mettant en place des programmes d'édition électronique. Plusieurs universités, dont Lille III, travaillent dans ce sens. La question de la diffusion de ces nombreux fichiers d'images est en effet indissociable des projets d'édition électronique courante puisque les réservoirs rétrospectifs vont inévitablement se tarir. Les perspectives dans ce domaine sont aujourd'hui l'objet d'autres débats et rencontres mais les deux sujets sont intimement liés, le but étant de simplifier et d'enrichir le travail des chercheurs.

I. Westeel ✉ westeel@univ-lille3.fr
M. Aubry ✉ aubry@univ-lille3.fr

Université Lille III

Isabelle Westeel ☎ 03 20 41 70 34

☎ 91 46 50

SCD – Service commun de la documentation

Martine Aubry ☎ 03 20 41 62 87

☎ 47 18 77

CRHEN-O – Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du nord-ouest

2003

Élus à la CPU

✉ Pour deux ans*

1^{er} vice-président Michel Laurent

Université Aix-Marseille II

2^e vice-président Michel Kaplan

Université Paris I

3^e vice-président Pascal Level

Université de Valenciennes

et du Hainaut-Cambrésis

CPU ✉ www.cpu.fr

* Élections du 19 déc. 2002



Nommée en janvier

Directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement

Marie-France Moraux – JO jan. 2003

Treize à table

Réseau universitaire du Grand-Est

– RUGE – Objectif : une conférence interrégionale avec Belfort-Montbéliard, Besançon, Dijon, l'INPL, Nancy I et II, Metz et Mulhouse, Reims, Strasbourg I, II, et III... et Troyes. Cf. «Réseaux interrégionaux» *VU hebdo* – n° 86

Existent déjà, la CURA, le RUOA,

le RUGSO... CURA : Conférence universitaire

Rhône-Alpes. RUOA : Réseau universitaire

de l'Ouest-Atlantique. RUGSO : Réseau

universitaire du Grand-Sud-Ouest.

«Jean-Marc Monteil entend bien favoriser

des regroupements [...] ; la CPU ... pousse

également [...] à mutualiser certains

aspects : immobilier, formation continue,

ressources documentaires...» *VU* n° 58

– 2003 : l'année de tous les réseaux.

CINES : CA & CS

✉ 2003 (21 jan.). Arrêté du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et de la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies (20 avril 1999 : création du CINES).

Conseil d'administration Yvon Maday président, Alain Bamberger, Alain Kavenoky, Bernard Carrière et Domitien Debouzie.

Conseil scientifique William Jalby,

Roger Mohr, Jean-Louis Rivail,

François Rechenmann, Yves Robert,

Isabelle Sabatier, Dany Vandromme.

Directrice du SCD de Paris IX,

Isabelle Sabatier a été nommée, en mai

2001 et pour 3 ans, membre du CA

de l'ABES.

✉ Thierry Porcher «est nommé directeur

du Centre informatique national


de l'enseignement supérieur

à compter du 1^{er} mars 2003».

JO n° 41 du 18 fév. 2003

Agenda

Avril

 Du 24 au 27 **Salon du livre de Budapest**
Médiathèque de l'Institut français de Budapest sur le stand de la France
invitée d'honneur
Institut français de Budapest ☎ Fő utca 17 - 1011 Budapest HONGRIE

Mai

 Du 21 au 24 à Berlin
Thèses et dissertations électroniques dans le monde
Cf. l'AIU - Association internationale des universités
✉ A.Plath@unesco.org

Juin

 Du 13 au 16 **L'ABF à Aubagne**
Le citoyen européen et les bibliothèques : Europe, information, libertés au congrès de l'Association des bibliothécaires français.

Ne vivant en sédentaire dans aucun pays, citoyen de tous, ce premier Européen, ce premier cosmopolite conscient ne reconnaissait aucune prépondérance d'une nation sur une autre... Érasme et les siens croyaient la civilisation capable d'améliorer les hommes et ils espéraient que la vulgarisation de l'étude, des belles-lettres, de la science, de la culture développerait les facultés morales des individus en même temps que celles des peuples. Stefan Zweig (Érasme : grandeur et décadence d'une idée.- 1935).

«L'Europe n'est pas une idée neuve. La conscience européenne a toujours existé du moins chez les penseurs et les savants et sans doute aussi chez les hommes et les femmes de pouvoir et, souvent, de façon extrêmement avancée. La notion de frontière par exemple n'a remplacé, il n'y a finalement que peu de temps, celle de territoire et de fief. Pourtant l'Europe nous interpelle, nous interroge et parfois nous inquiète. Chacun pourtant sent bien confusément que cette construction-là est indispensable, incontournable, que ce qui nous rapproche est considérablement plus important que ce qui nous différencie, et surtout que la Paix entre nous a besoin de cette Europe.

Par un raccourci saisissant on pourrait dire que ce qui a changé depuis Érasme c'est la société elle-même et son lent et douloureux apprentissage de la démocratie. L'Europe, notre Europe, c'est l'application complète, totale de cette volonté humaniste exprimée par Érasme à travers Zweig. Ce n'est pas seulement l'Europe des marchands, des intellectuels ou des politiques, c'est l'Europe des citoyens.

De cette l'Europe-là, nous bibliothécaires français, nous attendons

beaucoup. Nous attendons qu'elle serve de modèle, exigeant et novateur, pour nous-mêmes et aussi pour nos élus. Nous attendons des droits pour les citoyens, droits au partage du savoir, à l'éducation et à la culture. À cette Europe-là nous apporterons ce que nous avons et ce que nous savons, notre patrimoine, notre savoir-faire, notre propre diversité.

Pour ces débats et ce congrès, Aubagne, ville-lecture, nous accueille non loin des calanques et de grandes villes comme Aix et Marseille aux équipements modernes et avec un groupe régional particulièrement actif.

Le congrès se déroule désormais suivant un schéma qui a fait ses preuves depuis deux ans : des conférences, généralement autour d'un thème central, l'Europe donc, et de nombreux ateliers qui déclinent le thème ou des questions d'actualité. Pour ces ateliers inscrivez-vous à l'avance ; les places sont limitées par la capacité des salles. Le dernier jour, une conférence interassociations se tiendra entre les principales et nombreuses associations françaises des métiers des bibliothèques, des archives et de la documentation, pour réfléchir aux projets communs. De nombreuses visites sont également prévues. L'exposition commerciale, qui rassemble nos principaux fournisseurs, est également l'occasion unique de les rencontrer ensemble, dans un espace commun, et cela permet toujours de fructueux échanges.

Enfin, notre congrès c'est l'occasion de nous retrouver entre collègues avec plaisir et convivialité.» G. B. ✉ g.briand@bu.u-bordeaux.fr

Président de l'ABF, Gérard Briand est directeur du SICOD, le service interétablissements de coopération documentaire des universités de Bordeaux.

ABF ✉ abf@abf.asso.fr ✉ www.abf.asso.fr ☎ 01 55 33 10 30 📠 10 31
📍 31 rue Chabrol 75010 PARIS

 Du 17 au 19 **i-expo XX^e Salon de l'information numérique**

Présentation du Sudoc par l'ABES :

«Le Système universitaire de documentation (Sudoc) : portail, catalogue, réseau.»

✉ www.spat.fr/i-expo
📍 Palais des congrès - PARIS



Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Arabesques ↔ Sylvette Salvit ✉ salvit@abes.fr ☎ 04 67 54 84 12
Comité de rédaction

K. Brzustowski - É. Coulouma - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit

ABES ☎ 04 67 54 84 10 📠 04 67 54 84 14 ✉ http://www.abes.fr

Arabesques

Directrice de la publication

Sabine Barral

ISSN 1269-0589

📍 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367
34196 MONTPELLIER CEDEX 5